

18 BRUMAIRE, AN VIII!

PAR quel miracle Bonaparte parvint-il à échapper à la vigilance des Anglais ? Par quelles émotions a-t-il passé au cours de ce long voyage de sept semaines qui le ramenait vers la France, seul et sans qu'il eût attendu l'ordre de rappel du Directoire ? Quoi qu'il en soit, le 8 octobre 1799, il débarquait à Fréjus. Son apparition fut un véritable coup de théâtre. Elle fut saluée par une explosion d'enthousiasme. Du délire !...

1. — A PARIS

TOUT le monde voyait en Bonaparte le sauveur de la France. On illuminait les villes où il passait. Il fut littéralement porté en triomphe jusqu'à Paris. Là, s'offrirent des complicités, toutes prêtes à trahir le gouvernement, parmi lesquelles trois des directeurs : Barras, Roger-Ducos et surtout Sieyès, l'ex-abbé Sieyès, qui prépara secrètement et cyniquement avec Bonaparte, tous les détails d'un coup d'Etat.

2. — LE GUET-APENS

IL fallait d'abord éloigner de Paris les députés des Cinq-Cents et des Anciens. Le 9 novembre 1799 — que de neufs ! — le président des Anciens qui était du complot, annonça à l'Assemblée qu'une conspiration était tramée contre la République. « Si vous n'y prenez garde, dit-il, son squelette (de la République !) sera dans les mains des vautours (les mains des vautours !!) » Au lieu d'éclater de rire, les Anciens blémirent de peur et votèrent le transfert des deux conseils à St-Cloud ! Et ils confièrent la défense du gouvernement, à Paris... au général Bonaparte ! 9 novembre 1799 : 18 brumaire an VIII.

3. — A SAINT-CLOUD

LES députés des deux assemblées s'en furent donc au château de Saint-Cloud. Le lendemain, tout faillit se gâter. Les Cinq-Cents demandèrent des précisions sur le mystérieux complot. Ils en eurent à 4 heures de l'après-midi : Bonaparte pénétra dans la salle ! Alors ils comprirent. Ils crièrent : « A bas le dictateur ! Hors la loi ! » Mais leur président, Lucien Bonaparte, retarda le vote en démissionnant. Ce retard sauva son frère. Les grenadiers massés dans la cour recurent l'ordre d'entrer. Et l'on vit dans un bel envol de toges rouges et blanches, les députés éjectés par portes et fenêtres...

4. — LA PANIQUE

BONAPARTE qui avait failli perdre la tête dans cette bagarre, restait maître de la situation. Le soir, à 9 heures, les députés qui avaient déchiré leurs toges en errant affolés dans la forêt, se retrouvaient et votaient sagement quelques décisions :

- 1° Le général Bonaparte a bien mérité de la Patrie !
- 2° Le général Bonaparte est chargé de changer la Constitution « dont l'expérience avait fait sentir les vices » !

5. — LA NOUVELLE CONSTITUTION

BONAPARTE ne changea pas la Constitution de l'an III. Il en fit une nouvelle, celle de l'an VIII. Elle était toute prête... Il l'avait élaborée lui-même. Il la fit plébisciter, c'est-à-dire approuver par le peuple. Il y eut 1.600 « non » et plus de trois millions de « oui ». Bonaparte devenait premier consul pour dix ans. Ses deux collègues, l'abbé Sieyès et Roger Ducos n'avaient aucun pouvoir.

(A suivre.)